

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 juin 2021

N° P212003 - DEC/1

Matériau présenté par : Wattlez
25 rue Charles Edouard Jeanneret
78300 Poissy
France
Joint de Protection anti-pince doigts .

Marque commerciale :

Description sommaire :

Composition globale : Matériau ignifugé dans la masse composé de SEBS 63ShA
Utilisation : Protection aux chocs
Masse volumique : 1220 kg/m³
Epaisseur : (1,50 ± 0,10) mm
Coloris :

Rapport d'essais : N° P212003 - DEC/1 du 25 juin 2021

Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai par rayonnement selon NF P 92-501 (décembre 1995), Essai applicable aux matériaux thermofusibles selon NF P 92-505 (décembre 1995)

Classement : **M3** POSE LIBRE SUR TOUT SUPPORT M0 NON ISOLANT DE 6 mm D'ÉPAISSEUR

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P212003 - DEC/1 annexé. Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 4 pages.**

Trappes, le 25 juin 2021



Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Romuald GORJUP